



VOIR PLAN 5b

VOIR PLAN 5b

**LEGENDE**

- Limite communale
- Limite de zone
- Courbes de niveau
- Cours d'eau (rivière Sainte-Marie)
- ▨ Espace boisé classé au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- ⊗ ⊗ ⊗ Chemin ne pouvant pas constituer un accès à une construction nouvelle
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination selon les modalités de l'article L.151-11(2°) du Code de l'Urbanisme
- ▨ Partie visible sur un autre plan
- UB** Zone urbaine correspondant à la partie ancienne du village
- UD** Zone urbaine au profil pavillonnaire
- A** Zone agricole
- N** Zone naturelle et forestière
- Nh** Secteur naturel humide

URBA-SERVICES 83, rue de Tilloy - BP 401 - 60004 BEAUVAIS CEDEX  
 CABINET DE CONSEILS EN URBANISME Téléphone : 03.44.45.17.57  
 Fax : 03.44.45.04.25  
 contact@urbaservice.fr

**Commune de  
GLAIGNES**

**PLAN LOCAL  
D'URBANISME**

APPROBATION  
Vu pour être annexé à la  
délibération en date du :

**5c**

**REGLEMENT GRAPHIQUE  
PLAN DE DECOUPAGE EN ZONES "Village"**

Echelle : 1/2000e